

Association DeltaLink

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 février 2003 à Eclépens

Présidence : Mme Nicole STEFFAN, présidente

Présents, excusés : cf liste annexée

Remarques Les discussions et interventions diverses ont été transcrites dans des *notes de séances* détaillées qui sont à disposition des membres. Par ailleurs, les rapports complets sont également disponibles.

1. OUVERTURE

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée, il sera donc suivi tel que présenté.

Personne n'en demandant lecture, le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 mars 2002, dont les membres ont pu prendre connaissance sur le site Internet et qui a été envoyé sur demande, est adopté à l'unanimité.

2. RAPPORTS D'ACTIVITÉ

Rapport de la Présidente

La Présidente met en exergue les efforts réalisés pour développer une véritable vie associative, des « 3e samedi du mois » au « repas de soutien », lequel a réuni une septantaine de membres et amis autour d'un méchoui et d'une tombola. Elle remercie chaleureusement tous ceux qui se impliqués et dévoués.

2002 aura été aussi l'année du premier stage, celui de M. Guillaume Traoré, dont le départ fut l'occasion d'un fort sympathique pique-nique dans le jardin de M. Gilbert Cujean.

Mais si 2002 se termine plutôt bien, avec en particulier le soutien obtenu de Genilem, le début de 2003 est loin de répondre aux attentes. Sans nouvelles commandes, l'association ne pourra survivre longtemps.

La Présidente termine cependant en renouvelant sa confiance en M. Gilbert Cujean, connaissant sa capacité à rebondir dans des situations difficiles.

Rapport du Directeur exécutif

L'année 2002 s'est déroulée conformément aux prévisions. Le fait marquant est la sélection par Genilem, qui apporte ainsi son soutien et son coaching à DeltaLink durant trois années.

La comparaison des années 2000/2001/2002 à l'aide de diagrammes révèle une progression constante et réjouissante des différents paramètres.

Les ventes et services facturés aux clients sont en augmentation très nette. Les cotisations quant à elles représentent une valeur plus symbolique que pécuniaire, les dons devenant par contre de plus en plus importants. En 2002 en particulier, les frais d'un stagiaire ont été entièrement supportés par un mécène.

Les coûts de main d'œuvre ont augmenté, des salaires plus importants ayant pu être versés. On note aussi une croissance des charges, se stabilisant vers la fin de l'année.

Après l'important déficit de 2000, dû à l'investissement de départ, après un déficit plus léger en 2001, l'exercice 2002 se solde par un résultat équilibré, sans perte, ni bénéfice.

3. COMPTES 2002

Les comptes, à disposition sur le site Internet, sont présentés par M. Gilbert Cujean et expliqués à l'aide de graphiques.

L'exercice se solde par un bénéfice de **CHF 8.95** avec **CHF 140'285.-** de produits, montant un peu moins élevé que prévu.

Au bilan, la perte cumulée s'élève toujours à **CHF 78'530.41**, en diminution de **CHF 1'000.95**. Les comptes courants représentent essentiellement la dette de l'association à l'égard du Directeur et de Delta System Sàrl, accumulée durant les deux premières années de l'existence de DeltaLink.

4. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

La vérification des comptes a été effectuée le 13 février 2002 par M. Laurent Zali et M. Eric Grandchamp. Ils donnent lecture de leur rapport, qui conclut en proposant à l'assemblée d'accepter les comptes et d'en donner décharge au Directeur exécutif et au Comité.

Il est passé au vote : les comptes 2002 et la décharge sont adoptés à l'unanimité.

5. RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉTHIQUE

La Commission d'éthique est formée de Mme Dominique Bucher, MM. Marcel Gorgé et Didier Dériaz. Elle s'est réunie à trois reprises en 2002. Elle s'est attachée à connaître en profondeur le mode de fonctionnement de DeltaLink, à se faire une idée précise des problèmes que peut rencontrer DeltaLink, de sa clientèle, de ses fournisseurs, des contacts et de la manière dont ils sont pris, du feedback aux entreprises donatrices, de l'impact de Genilem. Le commerce équitable soulève encore bien des questions, par exemple celle du recyclage des produits mis hors service. La possibilité d'actions de sensibilisation sur place doit être étudiée.

Ce rapport ne soulève pas de questions de la part de l'assemblée.

6. COTISATIONS

Le Comité propose de ne rien changer au barème décidé l'année précédente, ce que l'assemblée adopte à l'unanimité.

7. BUDGET 2003

En préambule, M. Gilbert Cujean informe l'assemblée qu'en ce début 2003, la situation est devenue dramatique en raison d'une chute très importante des commandes. Les causes sont multiples : externes (guerre en Côte d'Ivoire, situation en Irak) et internes (manque de prospection en Afrique).

Le budget a été élaboré avant que cette évolution défavorable. Deux scénarios avaient été étudiés et sont présentés à l'assemblée. La continuité, basée sur un équilibre des charges avec des produits en légère hausse à CHF 175'000.--. L'option de l'expansion, quant à elle, présuppose l'obtention de fonds externes nouveaux à hauteur d'au moins CHF 65'000.--. C'est la première qui sera retenue, bien que l'objectif de CHF 175'000.-- semble déjà compromis au vu de l'absence de ventes depuis le début de l'année.

Sans liquidités ni crédit bancaire ou autres prêts, le Comité ne dispose que d'une étroite marge de manœuvre. Si la situation devait continuer à se dégrader, la survie même de l'association serait en cause. Le Comité suivra attentivement l'évolution des affaires et prendre les mesures appropriées si nécessaires.

Une discussion nourrie fait suite à cette présentation. sans toutefois apporter de solution décisive.

Les deux options de budget sont acceptés tels que présentés, sans avis contraire.

8. ÉLECTIONS

Cette année, le Comité doit être réélu pour une nouvelle période de trois ans. Le Président doit être élu séparément.

M. Gilbert Cujean informe l'assemblée que tous les membres du Comité acceptent un nouveau mandat, soit :

Mme Nicole Steffan, Cossonay, MM. Jean-François Kaeser à Eclépens, Pierre-Yves Rochat à Romanel, Jacques Hämmerli à Luins, Daniel Gorostidi à Ecublens et Charles Riolo à Chamby.

Sollicitée, l'assemblée ne présente aucune autre candidature.

Mme Nicole Steffan est réélue Présidente à l'unanimité. Les cinq autres membres du Comité sont réélus en bloc par acclamations.

Les vérificateurs des comptes sont eux aussi élus pour trois ans.

M. Laurent Zali élu l'année dernière reste en fonction pour les deux prochaines années. M. Eric Grandchamp doit être réélu pour un nouveau mandat. Aucun autre candidat ne se présentant, il est réélu par applaudissements.

M. Gilbert Cujean souhaite que les comptes soient soumis à un professionnel, si possible à titre gracieux vu la situation de l'association. M. Eric Granchamp a un candidat en vue.

9. COMMUNICATIONS

Stages – Un groupe de travail de quatre personnes a été récemment constitué, formé de M. Nicolas Paschoud (sponsor du stage de M. G. Traoré en 2002, qui a confirmé son intention de continuer à raison d'un stage par année pendant 5 ans), Mme Dominique Bucher, membre de la commission d'éthique, M. Pierre-Yves Rochat, membre du Comité et M. M. Gilbert Cujean, directeur exécutif. Une première séance a déjà eu lieu, une autre se tiendra avant la fin du mois.

Site Internet – M. Sylvain Cujean présente le nouveau site www.deltalink.org. Ce magnifique travail est applaudi par l'assemblée.

Repas de soutien - Il aura lieu le 30 août ou le 6 septembre 2003. Deux moutons seront sacrifiés et l'on attend une assistance nombreuse. Dates à réserver !

10. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. Didier Dériaz suggère de tenter d'élargir le champ de la clientèle par une mission rapide de prospection dans les pays côtiers (accès direct par les ports).

M. Cujean répond avec force détails et mentionne les ONG actives dans d'autres régions défavorisées, la coopération suisse (DDC), le Seco, une souscription publique, l'absorption financière par un groupe (p.ex. distributeur informatique) ou une organisation écologique, le recours à des bénévoles.

A une question de M. Olivier Martin au sujet de la vente en Suisse, M. Cujean répond que c'est possible, cela a déjà été fait avec Terre des Hommes TDH ou Yinternet.org, mais il rappelle que ce n'est pas la vocation de DeltaLink d'être un magasin de seconde main en Suisse.

Dans le même sens, Mme Dominique Bucher ira cet été en Albanie et prendra des contacts.

M. Gilbert Cujean évoque enfin le projet d'un dépôt intermédiaire, sorte de comptoir local. Encore embryonnaire, ce projet ne peut encore être complètement exposé. Ensuite, M. Cujean renseigne M. Daniel Petit au sujet des frais de douane et des difficultés africaines concrètes que l'on peut rencontrer.

La parole n'est plus demandée et l'assemblée est close à 21h50.

* * *

L'assemblée statutaire est suivie de la partie récréative : présentation de Yinternet.org par M. Théo Bondolfi et Mme Marie-Jeanne Berchten, puis le partage du verre de l'amitié conclut la soirée.

* * *

Association DeltaLink

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 février 2003 à Eclépens

Personnes présentes :

Mme Nicole Steffan	Présidente
M. Pierre-Yves Rochat	Membre du Comité
M. Jacques Hämmerli	Membre du Comité
M. Jean François Kaeser	Membre du Comité
M. Daniel Gorostidi	Membre du Comité
Mme Dominique Bucher	Membre de la Commission d'éthique
M. Didier Dériaz	Membre de la Commission d'éthique
M. Gilbert Cujean	Directeur exécutif

MM. Zali et Keller, représentants des communes de La Sarraz et de Cossonay

17 membres de l'Association

Personnes excusées :

M. Charles C. Riolo, membre du Comité
M. Marcel Gorgé, membre de la Commission d'éthique
M. Robert Chanson, Association de la Région de Cossonay
Mme Jacqueline Dancet, Gland
M. Pierre Kovaliv, Lausanne
Mme Janine Lehmann, Pompaples
M. François Marthaler, RDS SA, Prilly
M. Alain Michaud, Nyon
M. Frank Musy, RSR, Lausanne
M. Jacques-Edouard Perrudet, OFISA Informatique SA, Lausanne
M. Eric Pulfer, Pompaples
M. Philippe Randin, Nouvelle Planète, Assens
M. Christophe Ronus, Genève
M. Jean-Luc Simeon, Bex
Mme Elisabeth Stalder, Lausanne
M. Bécatien Henri Joël Yao, Abidjan (Côte d'Ivoire)
M. Thomas F. Lelo de Kinshasa (Rép. Dém. du Congo), qui a écrit une lettre pour regretter de ne pouvoir être présent parce que la convocation lui est parvenue trop tard !